

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00266

Numéro SIREN : 421 613 704

Nom ou dénomination : A.D.Y.S.

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2024 sous le numéro de dépôt A2024/020128

ADYS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 7 700 €

3 Chemin du Jubin
MINI PARC 2.0 – Bâtiment 2
69570 DARDILLY

421 613 704 RCS LYON
SIRET 421 613 704 00046

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE **SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-quatre, et le 31 mars à 17 heures,

➤ Monsieur Hugo DARCISSAC, agissant en qualité de gérant de la Société :

- UPLIFT HLD, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 5 000 €, dont le siège est à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (69160), 28, Chemin du Vieux Moulin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 894 614 577,

Directrice Générale et Associée unique de la société ADYS, pour être propriétaire des 500 actions constituant le capital social,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et le rapport du Président sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Yves DARCISSAC, Président non associé, lequel faisant valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} avril 2024 et a démissionné de son mandat de Président.

II - A ADOPTÉ LES DECISIONS FIGURANT CI-APRES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

-
- nomination de la société UPLIFT HLD aux fonctions de Président en remplacement de Monsieur Yves DARCISSAC, démissionnaire, et constatation de la démission de ses fonctions de Directrice Générale de la société UPLIFT HLD,
- pouvoirs à conférer pour les formalités,

HD

QUATRIEME DECISION

L'associée unique, connaissance prise de la démission de Monsieur Yves DARCISSAC de ses fonctions de Président, prend acte de cette démission à compter du 1^{er} avril 2024 et lui donne quitus de son mandat.

Elle décide de nommer en remplacement, à compter du 1^{er} avril 2024 et pour une durée non limitée aux fonctions de Président :

- la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle UPLIFT HLD au capital de 5 000 €, dont le siège est à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (69160), 28, Chemin du Vieux Moulin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 894 614 577,

Comme conséquence de ce qui précède, la société UPLIFT HLD, actuellement Directrice Générale de la société ADYS, a démissionné de ses fonctions de Directrice Générale, l'associée unique en prend acte, lui donnant quitus de son mandat, et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts aux décisions collectives des associés.

Le Président peut, sous sa responsabilité, consentir toutes délégations de pouvoirs à tout tiers pour un ou plusieurs objets déterminés.

* *

*

Monsieur Hugo DARCISSAC, agissant en sa qualité de gérant de la Société UPLIFT HLD a déclaré accepter les fonctions qui viennent d'être confiées à cette société et qu'il n'existe aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal de l'assemblée en vue d'effectuer les formalités légales ou réglementaires de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

Bon pour acceptation des fonctions de Présidente, pour UPLIFT Hld.

HUGO DARCISSAC 